

Administration communale  
De Val d'Illeiez



**Notre réf.** 027 606 73 08

**Date** 22 mai 2026

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'art. 30 al. 3 de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, nous vous prions d'afficher l'avis ci-dessous :

#### **Département de l'économie et de la formation**

**Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, le service de l'industrie, du commerce et du travail porte à la connaissance du public que la société IM Mossettes Les Crosets Sàrl, Les Crosets, 1873 Les Crosets-Val d'Illeiez lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation pour le commerce de détail de boissons alcoolisées au sens de ladite loi.**

<b>Adresse point de vente</b>	<b>:</b>	<b>Route des Crosets 59, 1873 Les Crosets</b>
<b>Nom de l'enseigne</b>	<b>:</b>	<b>Alimentation des Crosets</b>
<b>Prestations</b>	<b>:</b>	<b>vente à l'emporter et livraison de boissons distillées et fermentées.</b>

**Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les déposer par écrit auprès du service de l'industrie, du commerce et du travail, dans les 30 jours suivant la publication au bulletin officiel.**

**Service de l'industrie,  
du commerce et du travail**

**Sion, le 25.05.2026**

Nous vous en remercions et vous présentons, Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

**Bernadette Genolet**  
LHR Valais romand

